

Fiche actions

Associations éco-citoyennes

Direction du Développement Durable
Service environnement

Actions mises en place	Thèmes	Exemple de mise en œuvre	Actions mises en place	Résultats quantitatifs et qualitatifs	Commentaires et perspectives
Objectif : Réduire l'empreinte écologique de l'association					
-> Lutte contre le dérèglement climatique					
	1.1 Energie	> Limiter les consommations d'énergie et réduire les émissions de gaz à effet de serre			
	1.2. Eau	> Limiter la consommation d'eau (toilettes sèches, régulateurs de débit, récupérateur d'eau...)			
	1.3. Déchets	> Tri spécifique à prévoir (carton, verre, piles, cartouches...) > Informer les participants des bons gestes et de l'importance du tri sélectif			
		<u>Spécifiquement, lors de manifestations</u> - Évaluer la quantité de déchets afin d'optimiser la collecte - Mettre en place des gobelets consignés et de la vaisselle réutilisable - Installation : stocker les emballages réutilisables pour le reconditionnement après événement, trier ce qui doit être jeté - Veiller à laisser le site propre à l'issue de la manifestation			
	1.4. Déplacements	> Informer et sensibiliser sur les mesures d'inter-modalité et le covoiturage (site internet, signalétique) > Promouvoir l'utilisation de modes de déplacement doux (vélo, marche...)			
		<u>Spécifiquement, lors de manifestations</u> - Choisir un lieu proche du public et facilement accessible en transports en commun - Privilégier la mobilité douce au sein de l'évènement (personnels, organisateurs...) - Prévoir des aménagements spécifiques (ex. : arceaux vélos, parking covoiturage,...)			
	1.5. Papier et communication responsable	> Limiter la diffusion de documents papier (ex. dématérialisation, invitations par mail...)			
		<u>Spécifiquement, lors de manifestations</u> - Concevoir des supports de communication réutilisables et stockables : banderoles, badges, signalétique en carton recyclé, ...			

Objectif : Participer à une économie éco-citoyenne				
--> Soutien au développement économique responsable				
	2.1. Modes de consommation	> Intégrer des critères environnementaux dans les achats - Privilégier les objets réutilisables et/ ou en matériaux recyclés - Privilégier les partenaires locaux (ex. produits alimentaires locaux)		
	2.2. Actions sociales et solidaires	- Soutenir les activités issues de l'économie sociale et solidaire (ESS) et du commerce équitable		
Objectif : Mener des actions éco-citoyennes et solidaires				
--> Participation à la cohésion sociale entre les territoires et les générations				
	3.1. Respect de l'environnement et des riverains	> Réduire les nuisances sonores (adapter l'ambiance sonore à la manifestation et limiter les horaires de diffusion de la musique)		
	3.2 Liens intergénérationnels	> Lorsque cela est possible, favoriser le lien intergénérationnel et proposer des actions communes pour toutes les tranches d'âge		
	3.3 Accessibilité de l'évènement	> Gratuité de l'évènement ou grille tarifaire adaptée		
		> Faciliter l'accessibilité et les activités aux personnes en situation de handicap en prévoyant des aménagements spécifiques (accompagnement, langage des signes, braille,...)		
	3.4. L'information, la sensibilisation et la participation	> Mener des actions de sensibilisation au développement durable		